



Communiqué de presse – Jeudi 16 Juillet 2009

Accident technologique à Carling : une loi des séries inquiétante

Hier s'est produit un nouvel accident industriel faisant 2 morts et 6 blessés sur un site SEVESO appartenant à Total. 8 ans après AZF, cet évènement tragique démontre à nouveau combien le risque est réel et combien les efforts doivent s'intensifier concernant la prévention du risque industriel.

Pour Michel Kaspar, président de l'association ADELP* : *« Au-delà de la multitude d'incidents qui se répètent sur ce site depuis des années, et de la nécessité de réparer les dégâts, c'est toute la gestion de ce site qui est à revoir à la lumière de ce nouveau drame. Entre la vétusté des installations, le manque de formation ou de qualification des personnels intervenant sur ces ateliers hautement sensibles, la défaillance des systèmes d'alertes, les points noirs s'accumulent. »*

En effet, depuis plusieurs années, ce site est l'acteur principal d'une pièce tragique où les évènements se succèdent à un rythme effréné :

- 24 juin 2005, Incident à l'atelier "Polystyrène" : rejet de 6 tonnes de styrène dans l'air (bien au dessus du seuil de risque pour les populations riveraines).
- 8 janvier 2007 : Rejet de plus de 4,4 tonnes de Benzène (un des solvants les plus cancérigènes...) dans l'air
- 14 février 2007 : rejet d'hydrocarbures dans l'air (6 tonnes dont 300 kg de Benzène à nouveau)
- 6 novembre 2008 : rejet d'hydrocarbures, pollution des sols caractérisée, suite à un problème sur la ligne 1 du vapocraqueur

Pour Marc Sénant, chargé de mission Industrie de France Nature Environnement, la puissance financière de Total n'a d'égal que la fragilité de sa politique de prévention : *« Entre l'accident de Donges (rejet de 400 tonnes de fioul lourd), les récents accidents de janvier dans une raffinerie du groupe près de Dunkerque (1 mort, 3 blessés graves) et de La Mède (1 mort), les accidents à répétition sur le site aujourd'hui en cause, et ce drame, force est de constater que nous sommes face à un multirécidiviste de la négligence ! »*

Cet accident démontre à nouveau combien les paramètres du risque sont difficiles à maîtriser, voire à identifier.

Entre l'importance du facteur humain et organisationnel (fatigue, répétition des tâches, manque de formation, etc.), des investissements dans la sécurité et de l'inconnue scientifique dans ce domaine en particulier, il faut faire preuve d'une grande humilité et conférer une place sans doute plus importante qu'ailleurs au principe de précaution.

Pour Raymond Léost, administrateur de France Nature Environnement : « *La prévention des risques industriels n'a pas toujours constitué la préoccupation première de Total, notamment pour gérer ses installations de raffinerie au Havre. D'ailleurs, deux de ses dirigeants ont été condamnés pour des manquements graves à la sécurité par les tribunaux répressifs du Havre en 2007 (1^{er} Octobre et 4 décembre). Actions en justice dans lesquelles FNE et son association membre « Ecologie pour le Havre » étaient parties civiles.*»

Le 1er septembre prochain, Total est convoqué devant le tribunal de police de St Avoild, suite à une action en justice de FNE pour infraction à la législation des installations classées sur cette plate-forme de Carling.

* Association pour la défense de l'environnement et la lutte contre la pollution